



Conseils pour ouvrir un compte bancaire à frais modiques

Qu'est-ce qu'un compte bancaire à frais modiques?

Un compte à frais modiques est un compte bancaire qui ne coûte pas plus de 4 \$ par mois et qui présente les caractéristiques suivantes :

- des dépôts sans frais;
- l'utilisation d'une carte de débit;
- le droit de faire des chèques (il pourrait y avoir des frais pour les chèques);
- huit à 15 opérations de débit sans frais par mois – au moins deux pouvant être effectuées en succursale. Les opérations de débit peuvent être :
 - remplir des chèques
 - effectuer des paiements de factures
 - faire des retraits d'argent à un guichet automatique bancaire (GAB) ou au comptoir en succursale
 - exécuter le transfert de fonds entre des comptes
 - effectuer des achats par carte de débit dans un magasin
- un relevé de compte mensuel ou un livret de banque sans frais – indiquant tous les montants retirés de votre compte bancaire et déposés dans votre compte au cours du mois.



Où pouvez-vous ouvrir un compte bancaire à frais modiques?

Pour savoir quelles banques offrent des comptes à frais modiques, essayez notre outil interactif *Quels comptes bancaires vous conviennent le mieux?*

Qui peut ouvrir un compte bancaire à frais modiques?

En vertu de la loi canadienne, tout le monde a le droit d'ouvrir un compte bancaire.

Vous pouvez ouvrir un compte, dans une banque, même si :

- vous n'avez pas d'emploi;
- vous n'avez pas d'argent à y déposer immédiatement;
- vous avez déjà fait faillite.

Pour ouvrir un compte dans une banque, vous devez :

- vous présenter à la banque en personne;
- présenter à la banque des pièces d'identité originales – les photocopies ne sont pas acceptées.

Les autres institutions de dépôt comme les coopératives de crédit et les *caisses populaires* relèvent de la compétence des provinces et des territoires, qui pourraient avoir des exigences différentes.

Pour en savoir plus sur les pièces d'identité que vous devez présenter, veuillez communiquer avec nous au 1-866-461-2232, ou consulter notre publication *Ouverture d'un compte bancaire personnel*.

Questions auxquelles réfléchir lorsque vous magasinez

Lorsque vous magasinez en vue d'ouvrir un compte bancaire à frais modiques, voici quelques questions auxquelles réfléchir :

- Est-ce que les succursales et les GAB de la banque sont situés près de chez vous, de votre lieu de travail ou de l'école?
- Quels frais additionnels devrez-vous déboursier si vous utilisez un GAB d'une autre institution financière?
- Combien d'opérations sont comprises dans le forfait par mois? Y a-t-il des restrictions pour différents types d'opérations?

- Quels frais devrez-vous déboursier si vous dépassez la limite permise?
- Pouvez-vous commander des chèques gratuitement, ou devez-vous payer des frais additionnels?
- Préférez-vous un livret bancaire ou un relevé mensuel?
- Quels genres de pièces d'identité devez-vous présenter pour ouvrir un compte à frais modiques?

**Autres
renseignements
utiles de l'ACFC**

Pour en savoir plus sur le choix d'un compte à frais modiques, veuillez consulter les publications suivantes de l'ACFC :

Fiches-conseils

- Magasiner pour ouvrir un compte bancaire personnel

Publications et outils interactifs

- Comptes à frais modiques
- Ouverture d'un compte bancaire personnel
- Comptes d'épargne – Choisir le compte d'épargne qui répond à vos besoins
- Outils de sélection de forfait bancaire
- Outils de sélection d'un compte d'épargne

